



Les rencontres du journal

Entretien minute no 8

10/12/2008

**Monsieur Robert Badinter,
Sénateur des Hauts-de-Seine**

1) Avocat de profession, vous êtes à l'origine de l'abolition de la peine de mort en France en 1981. Avec le recul, serait-il possible, selon vous, d'obtenir une telle mesure aujourd'hui en 2008 ?

R.B. : Bien entendu. La peine de mort a disparu du continent européen. Pourquoi aurait-elle survécu en France.

2) Ancien président du Conseil constitutionnel, ancien garde des Sceaux, vous êtes sénateur depuis 1995. Comment appréhendez-vous votre fonction actuelle ?

R.B. : Le Sénat est un lieu charmant. La courtoisie est de mise. Quant à espérer y exercer quelque influence sur le cours des choses, c'est pour un membre de l'opposition sénatoriale une illusion.

Il ne peut au mieux qu'assumer une fonction tribunicienne, exposer des idées et proposer des amendements qui sont quasiment toujours repoussés.

Si le débat parlementaire est une forme d'art, alors les sénateurs d'opposition font de l'art pour l'art.

3) La laïcité comme valeur d'intégration vous semble-t-elle toujours d'actualité ? Faut-il la souhaiter plus ouverte ?

R.B.: Plus que jamais la laïcité n'appelle pas d'autre adjectif que celui de républicaine.